

L'église de Champlain à un tournant de son avenir

Publié le lundi 12 février 2018 à 13 h 52



L'église Notre-Dame-de-la-Visitation de Champlain dans sa forme originale. Photo : Gracieuseté Daniel Laganière

L'église Notre-Dame-de-la-Visitation de Champlain pourrait avoir une nouvelle vocation pour assurer sa sauvegarde et son avenir.

Un texte de **Marie-Ève Trudel**

Un groupe de citoyens convoque la population lundi soir afin de présenter un projet de transformation du bâtiment en salle multifonctionnelle.

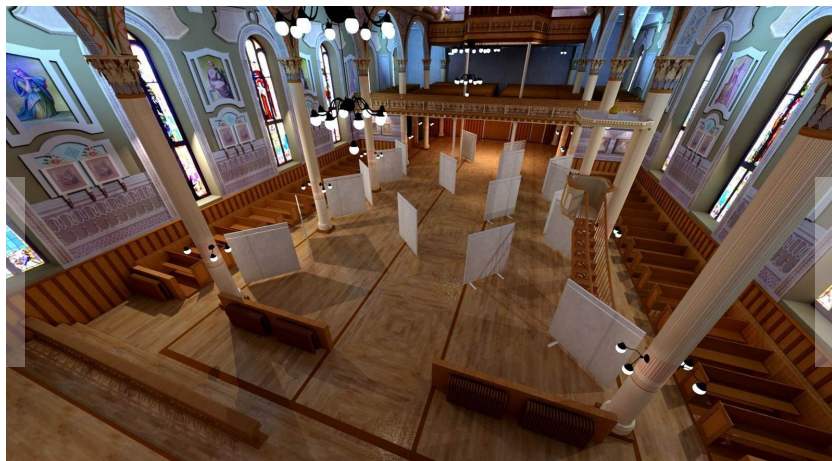
L'église d'inspiration néoclassique pourrait notamment être utilisée pour des concerts, des projections multimédias, des expositions ou encore des banquets.

L'assemblée de consultation est prévue à 19 h à la Sacristie de l'église de Champlain.

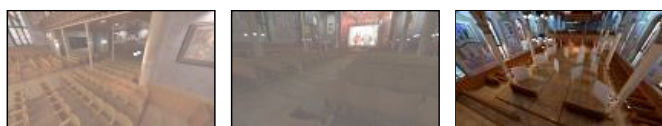
Les plans réalisés montrent une église sans bancs, outre les bancs latéraux, qui contribuent à conserver le cachet historique de l'église classée monument historique national en 2001. Les vitraux, les poutres et l'autel de l'église demeurerait quant à eux inchangés.

« C'est sûr que ça prend un lieu pour se rassembler, résume l'abbé Claude Lapointe. Et puis un lieu qui est signifiant, qui est significatif pour les gens. C'est un lieu qui est rempli d'histoire. On utilise rarement l'ensemble des bâtiments. Si les gens décident d'y trouver un usage, bien moi je dis bravo. L'important, c'est d'assurer la pérennité de cette bâtisse-là. »

Rien ne devrait changer au niveau du culte une fois l'intérieur de l'église transformé. Les messes pourront être célébrées, à la seule différence que les bancs seraient remplacés par des sièges amovibles.



L'église pourrait notamment servir à présenter des expositions. Photo : Aucune/Gracieuseté Daniel Laganière



Un comité des penseurs, créé il y a deux ans et piloté par le citoyen Daniel Laganière, a eu pour mandat de trouver des utilisations autres que le culte à l'église. M. Laganière estime que les messes rassemblent une trentaine de croyants à Champlain.

Daniel Laganière pense que les citoyens de Champlain devraient payer en partie pour ce projet qui, dit-il, servira à l'ensemble de la population. Il estime à quelques centaines de milliers de dollars la contribution éventuelle des contribuables, sachant que des demandes de subventions seraient aussi déposées.

C'est le principal point au programme de la rencontre. « Le financement de l'église provient essentiellement des gens qui viennent à la messe, qui donnent à la dîme. Et ça, c'est une baisse de 5 % par année. Il faut agrandir l'assiette et c'est l'ensemble de la population qui doit souscrire », précise Daniel Laganière.

« On sait combien que ça coûte, mais combien les citoyens devront dépenser? On ne le sait pas. »

— Daniel Laganière

Si le projet reçoit l'aval des citoyens présents, la fabrique de l'église demandera à l'évêque de Trois-Rivières la permission de créer un organisme sans but lucratif (OSBL) pour assurer le suivi de la démarche, en matière de gestion et de coûts du projet.

À lire aussi :

- [Églises en difficulté : la culture comme planche de salut](#)

- [525 000 \\$ pour restaurer l'église Saint-Maurice](#)

Vos réactions

Veillez noter que Radio-Canada ne cautionne pas les opinions exprimées. Vos commentaires seront modérés, et publiés s'ils respectent [la nétiquette](#).
Bonne discussion!

L'information vous passionne? Nous aussi! Abonnez-vous à notre infolettre pour ne rien manquer.

Votre courriel

Inscription